



Congrès de la CGT Éduc'action de l'Ain (01 et 02 octobre 2026)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ce document se donne pour objectif de faire le bilan de l'activité de la direction du syndicat pendant les trois années écoulées (2023-2026) depuis le précédent Congrès.

1. Depuis la Charte d'Amiens, le syndicalisme de la CGT se veut « *une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs [et les travailleuses] en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste* » contre le prolétariat. Ce dernier est défini comme l'ensemble des travailleurs et des travailleuses ne possédant ni leur outil de production ni le résultat de leur production, que celle-ci soit matérielle ou intellectuelle. À ce titre, les personnels de l'Éducation nationale font partie intégrante du prolétariat.
2. Sur la période 2023-2026, la lutte de classe mentionnée par la Charte d'Amiens s'est intensifiée : on a vu un durcissement des politiques néo libérales et une augmentation des idées et politiques d'extrême droite un peu partout. De nombreux pays se sont dotés ou ont maintenu à leur tête des gouvernements que l'on peut qualifier d'extrême droite : États-Unis, Argentine, Chili, Pérou, Colombie, Salvador, Italie, Israël, Inde, Turquie, Iran voire Russie... Cette montée en puissance mondiale va de pair avec une augmentation des conflits mondiaux. On observe une course à l'armement généralisée et une militarisation croissante des sociétés, ainsi qu'une augmentation de la pauvreté comme de la
- richesse des plus riches¹, de la précarité et de toutes les formes d'exploitation et d'oppression, en France et dans le monde.
3. Nos élèves, leurs familles et nous-mêmes subissons ce durcissement néo-libéral féroce. Aujourd'hui dans une situation de crise sans précédent, l'École est au cœur, notamment, de la déstructuration des collectifs de travail, de la casse des qualifications et des conventions collectives, et de la liquidation des services publics. Cette crise s'illustre notamment dans notre département, le plus sous-doté de France en nombre de fonctionnaires par habitant, dans un contexte de montée générale des idées et des politiques d'extrême droite, dont l'École constitue toujours une cible privilégiée.
4. En 2023-2026, notre syndicat a accompagné de nombreuses mobilisations : tous types de mobilisations confondues (locales ou nationales, sectorielles ou professionnelles), entre le 01 octobre et le 31 décembre 2023, nous avons appelé à 12 manifestations et rassemblements ; entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, nous avons appelé à 26 manifestations ou rassemblements ; entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, à 29 manifestations

¹ Voir le *Baromètre économique de la CGT*, édition 2025, notamment les chapitres II, « Salaires, inflations et inégalités » et III, « Sécurité sociale et santé ».
<https://www.educationcgtain.fr/Barometre-economique-de-la-CGT-edition-2025>

ou rassemblements ; entre le 1er janvier et le 1er octobre 2026, à 13 manifestations ou rassemblements. Nous avons également relayé les appels à manifester très réguliers pour la Palestine et l'Ukraine.

5. Il s'est aussi considérablement développé et structuré pendant ce mandat.

6. LE PREMIER PILIER DE NOTRE SYNDICALISME CGT : LA LUTTE POUR UN MIEUX-ÊTRE QUOTIDIEN

7. Selon la Charte d'Amiens, « dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs [et des travailleuses] par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. » De ce point de vue, pour les travailleurs et travailleuses de l'éducation, entre 2023 et 2026 la CGT Educ'action de l'Ain s'est pleinement engagée dans les mobilisations nationales interprofessionnelles ou sectorielles pour les salaires, la retraite, le statut ou la préservation des droits sociaux. À une échelle départementale, nous avons obtenu des résultats dans la défense et l'accompagnement des personnels confrontés au management toxique, au harcèlement ou aux agressions de toutes sortes, ou tout simplement aux baisses de moyens et aux suppressions de postes.

8. A) Mobilisations nationales interprofessionnelles et sectorielles

9. Nous avons appelé à la grève et/ou organisé la mobilisation à chaque appel confédéral, concernant notamment : la défense de l'industrie et des services publics ; l'abrogation de la réforme des retraites 2023, passée de force par 49.3 ; la revalorisation des salaires ; la réforme de l'assurance chômage ; la défense de acquis sociaux tel que le 1^{er} mai ; ou l'austérité imposée et les différents budgets de la sécurité sociale et de l'Etat, qui en 2025 et en 2026 affaiblissaient encore plus le pacte social, dépouillant les services publics au bénéfice de l'armée. Les gouvernements successifs ont été contraints de faire passer de force ces budgets

indignes, par 49.3. L'utilisation fréquente du 49.3² par un gouvernement minoritaire dans l'opinion publique et à l'Assemblée nationale est un point de bascule dans la crise sociale et politique. Grâce à la mobilisation, cependant, la réforme des retraites reste centrale dans le débat public : à suivre, donc.

10. Nous avons participé à toutes les mobilisations de la Fonction publique, en prenant le pilotage d'un tout nouveau collectif départemental de syndicats CGT concernés et en organisant et animant six réunions de ce collectif depuis novembre 2024. Nous nous sommes notamment mobilisé-es contre le projet de loi Guérini qui prévoyait la suppression des catégories A, B, C, l'augmentation du nombre de jours de carence, la baisse de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, et la suppression de la GIPA. La première journée de mobilisation, le 29 novembre 2024, a été bien suivie. C'est moins le cas de la deuxième, le 05 décembre 2024. Nous avons donc réussi à maintenir les catégories A, B, C et à limiter l'augmentation du nombre de jours de carence, mais n'avons pas pu obtenir plus.

11. Pour l'Éducation nationale, nous avons appelé à la grève et/ou organisé la mobilisation à chaque appel national ou académique. Ces mobilisations ont concerné en particulier la lutte contre la précarité dans l'Éducation nationale, les postes et les moyens de l'Éducation nationale, et le salaire et le statut des AED et/ou des AESH. Sur ces catégories de personnels, la mobilisation semble avoir été plus forte au niveau des vies scolaires qu'au niveau des AESH. **Le travail en direction des AESH et des AED sera bien sûr à poursuivre, sous réserve de pouvoir compter sur des camarades militant.es dans ces deux corps de métier.**

12. Le degré de syndicalisation des personnels concernés par une mobilisation sectorielle semble jouer sur le niveau de mobilisation de ces personnels. Ainsi, nous comptons au 1^{er} août 2026

² L'article 49, alinéa 3 de la Constitution française prévoit que : « Le Premier ministre peut, après délibération du Conseil des ministres, engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale. Dans ce cas, ce projet est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Le Premier ministre peut, en outre, recourir à cette procédure pour un autre projet ou une proposition de loi par session ». <https://www.info.gouv.fr/actualite/l-article-49-3-comment-ca-marche>

vingt-deux camarades AED et huit camarades AESH. La différence s'explique sans doute en partie par le fait que les camarades AED qui se syndiquent le font souvent à plusieurs ; et en partie également par la **stratégie de solidarité différente qui a été déployée pour les AESH et les AED** : nous avons en effet mis en place une caisse de solidarité différenciée sur le précédent mandat, les AED étant compensé.es de leur journée de grève sous réserve de leur adhésion au syndicat, tandis que les AESH sont compensé.es qu'ils ou elles soient adhérent.es ou non. Enfin, une campagne d'appel de toutes les vies scolaires a été entamée en 2025. **Nous avons toutefois manqué de camarades pour lui donner l'ampleur souhaitable.**

13. B) Mobilisations locales

14. Nous avons accompagné les collègues et les camarades de plusieurs établissements en lutte contre des réformes telle que la réforme Grandjean des lycées professionnels et ses multiples conséquences (parcours en Y...) ou celle du « Choc des savoirs » (groupes de niveaux...); ou plus simplement pour les postes et les moyens dans leurs établissements. Ce dernier type de lutte est difficilement satisfaisant car il implique une mise en concurrence des établissements se disputant les miettes laissées par les politiques austéritaires.

15. Ces mobilisations se sont trouvées compliquées par la progression manifeste des idées anti syndicales. Les collègues, à de multiples endroits, notamment dans les mobilisations contre les réformes du collège, ont préféré se mobiliser de façon éparse et non coordonnée. Naturellement, cette méthode ne mène à rien.

16. C) Défense des personnels

17. Hors messages des différentes instances nationales ou départementales de la CGT, entre le 1^{er} août 2023 et le 1^{er} août 2026, nous avons traité une moyenne de 19 à 20 messages par jour de permanence. Si la plupart de ces messages sont soit des informations des collectifs locaux, soit des demandes d'information relativement simples à répondre, soit des demandes d'adhésion, certains autres ont abouti à des dossiers de défense complexes.

18. Dans ces cas de souffrance au travail, nous avons systématiquement adopté la logique suivante : 1-

mise en sécurité des personnes. 2- organisation de la défense, si possible en prenant appui sur un collectif local (section CGT ou autres), sinon en fournissant les conseils nécessaires pour la construction d'un tel collectif. 3- accompagnement des personnes pour leur permettre de bénéficier de la protection maximum (maintien du salaire plein, reconnaissance d'accident de service, d'invalidité liée au service, etc).

19. Nous avons aussi pu accompagner différent.es camarades et collègues dans des luttes d'établissement contre des hiérarchies particulièrement brutales. A l'occasion, guidé.es par nos conseils, en mettant l'institution face à ses responsabilités, les camarades et les collègues mobilisé.es ont obtenu des mesures conservatoires et définitives.

20. Nous faisons cependant un double constat : d'une part, beaucoup de camarades et de collègues nous contactent tardivement, ou après avoir fait des erreurs stratégiques qui nuisent à leur dossier. Ce premier constat encourage à **développer la formation syndicale**. D'autre part, nous voyons un durcissement dans le traitement des personnels, plus que jamais méprisés et traités comme des pions. Ce deuxième constat nous a précédemment amené.es à entamer une **réflexion sur des outils alternatifs tels que le label / boycott syndical**, mais ils restent à développer.

21. Dans la défense des dossiers de défense collective, dans le cas de hiérarchies exerçant des méthodes violentes et inappropriées à l'encontre des collègues, nous avons parfois été confronté.es à des difficultés au sein des instances dites de dialogue social, où les représentant.es des personnels issu.es d'autres organisations syndicales incluent parfois des personnels de direction. Or, manifestement, une solidarité de classe amène souvent ces derniers à se défendre entre eux. **Ce constat n'en rend que plus cruciales les prochaines élections professionnelles.**

22. Nous avons enfin permis aux équipes de plusieurs établissements scolaires de pouvoir organiser un rassemblement ou une manifestation locale de façon déclarée (à Nantua ou La Boisse), avons déposé des préavis de grève locaux à la demande des personnels (Belley, Meximieux) ou avons soutenu les initiatives locales sans les déclarer nous-mêmes mais en garantissant leurs droits aux personnels par la

présence de camarades expérimentés de la CE (Commission Exécutive) du SDEN. Nous avons préparé les collègues de différents établissements à des audiences avec le DASEN et en avons accompagné certain.es, éventuellement en association avec d'autres syndicats et des représentant.es de parents d'élèves.

23. Nous dénonçons la dégradation vertigineuse des moyens qui entraîne la non-prise en charge de la santé mentale des élèves et aboutit parfois à des drames terribles. Le 10 juin 2025, notre collègue Mélanie Grapinet, AED au collège Françoise Dolto de Nogent (77), a été mortellement poignardée par un élève. Le 2 septembre 2025, notre collègue Caroline Grandjean, directrice d'école dans le Cantal, a été retrouvée morte après des mois de harcèlement en lien avec son homosexualité. Nous avons appelé aux rassemblements organisés en leur mémoire. Nous demandons à ce que toute la lumière soit faite sur ces deux décès violents.

24. D) Perspectives

25. La précarisation des personnels de l'éducation nationale associée au gel du point d'indice (ou à sa "revalorisation" de façade) s'accompagne, dans certains secteurs géographiques plus que d'autres, par une fragilisation terrible de l'accès au logement. Dans l'Ain, c'est le cas en particulier dans le Pays de Gex, où les loyers atteignent souvent des montants exorbitants : tandis que la moyenne des prix à la location dans l'Ain est de 14,5€/m², ils peuvent atteindre 30€/m² à Gex, alors que, par comparaison, ils peuvent descendre à 6€/m² à Nantua, 8€/m² à Oyonnax ou Bourg-en-Bresse, ou 9€/m² à Ambérieu-en-Bugey, ville pourtant bien desservie par le train depuis Lyon³. Alors que nos rémunérations sont toujours modestes voire misérables pour les plus bas salaires, le coût du logement est ainsi clairement devenu inabordable dans le Pays de Gex. L'indemnité de résidence, qui ne vaut que pour un nombre restreint de communes, reste par ailleurs largement insuffisante. Nous avons ainsi été contactés par des personnels désespérés, récemment affectés dans ce secteur et ne sachant pas où s'installer pour pouvoir assumer leurs fonctions et vivre décemment.

26. Le droit au logement inscrit dans la loi est bafoué chaque jour, transformant un besoin essentiel en un

luxue inaccessible pour les plus précaires - et même pour les autres (d'une façon générale, le logement représente, en moyenne! 27 % des revenus des ménages, et peut atteindre jusqu'à 50 % selon l'INSEE en 2023). Le gouvernement porte la responsabilité de son absence totale de politique ambitieuse pour garantir ce droit. Pour la CGT, il est non négociable et nous exigeons le droit au logement pour tous et toutes, partout. Du point de vue de la lutte pour le mieux-être quotidien des personnels, **l'accès au logement pourrait ainsi constituer un axe de travail sur le prochain mandat.**

27. LUTTER POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ : ANTIFASCISME, FÉMINISME, ÉCOLOGIE, ANTIRACISME...

28. Le syndicalisme de la CGT s'articule autour d'une double besogne définie par la charte d'Amiens de 1906. La première besogne consiste à arracher des améliorations immédiates dans le quotidien des travailleurs et des travailleuses, mais elle n'est « *qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme* » qui « *prépare l'émancipation intégrale* » et lutte pour une réorganisation sociale radicale.

29. On a souvent tendance à penser que nos collègues ont perdu tout espoir de transformer la société et se sont résignés à l'injustice de celle dans laquelle nous vivons, que l'Education Nationale contribue à reproduire. Pourtant, l'ampleur de la mobilisation qui a fait suite aux déclarations de l'éphémère ministre de l'éducation Oudéa-Castéra, en 2024, a montré que le sens de la justice et de la décence reste un fort moteur d'indignation et de mobilisation.

30. A) Antifascisme

31. M. Macron et ses gouvernements successifs ont continué à paver la route à l'extrême droite sur toute la période 2023-2026. Alors que le Rassemblement National (RN) a fini en tête aux élections européennes avec 31,37% des voix (36,53% dans l'Ain), loin devant la deuxième liste (Ensemble, 14,60% des voix au niveau national et 14,57% dans l'Ain), Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée Nationale. La CGT a appelé avec l'intersyndicale CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires à manifester contre

³ Selon le site www.seloger.com.

l'extrême droite et les partis politiques à répondre aux exigences sociales. La plupart des forces de gauche se sont unies autour du programme commun du Nouveau Front Populaire, reprenant nombre d'exigences de la CGT, qui a lancé un appel à voter pour ce programme au premier tour et à faire barrage à l'extrême droite au deuxième.

32. La CGT Educ'action de l'Ain a pris toute sa place dans la campagne antifasciste nationale. L'année scolaire se terminant, nous avons ciblé écoles et collèges (les lycées ayant terminé les cours) pour distribuer un maximum de matériel antifasciste (affiches et tracts) démontrant le risque de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. Les adhérent-es de la CGT Educ'action de l'Ain ont sillonné le département pour livrer le matériel rapidement à d'autres camarades afin de le faire arriver à temps entre les mains des collègues, animé des informations syndicales là où c'était possible, participé à des réunions publiques, organisé des manifestations locales, réalisé des opérations de boîtage et une tournée de sorties d'usines sur le périmètre de l'UL Oyonnax.

33. Dans l'Ain comme ailleurs, la campagne a été émaillée d'une recrudescence de dégradations politiques et d'actes de violence, d'une part, et d'abus de pouvoir de certain-es représentant-es des forces de l'ordre, d'autre part : croix celtique taguée sur une affiche d'une association d'éducation populaire ; tracts et affiches CGT arrachés de panneaux syndicaux ou ostentatoirement déchirés ; multiples agressions verbales et physiques contre des militant-es du NFP, assorties de menaces de mort (« *les franquistes avaient raison : tous une balle dans la tête* ») ; à Cessy, violente agression raciste, assortie de menaces (« *Bougnoule, t'es pas chez toi* ») ; tracts racistes disposés sur les voitures stationnées sur le Champ de foire de Bourg-en-Bresse (« *les putes voilées n'iront pas au Paradis* »). Nous avons proposé à Sud Education 01 et la FSU 01 de publier un communiqué commun dénonçant les violences de l'extrême droite contre les militant-es syndicaux et du NFP : « *Non à la violence politique et raciste de l'extrême droite dans l'Ain* ». Il a été largement diffusé et relayé.

34. Les pronostics ont été déjoués au niveau national. Dans notre département, là où des efforts syndicaux et non syndicaux ont pu être déployés dans un laps de temps court (Oyonnax, Nantua, Ambérieu...), contre toute attente le NFP a fini en tête avec une

courte avance. Malheureusement, dans l'Ain, l'étendue du territoire et l'étalement de sa population, de même que l'état des unions locales CGT, n'ont pas créé les conditions d'une plus grande efficacité. Deux députés d'extrême droite ont été élus au lieu d'un précédemment : un du Rassemblement National (RN) et un ciottiste élu avec le soutien du RN. Tous deux s'emploient à coups de publications sur les réseaux sociaux à discriminer le mouvement social, intimider les militantes et militants syndicaux, tout en travaillant à la normalisation du RN et de ses idées. Des courriers de propagande ont été envoyés à des directeurs et directrices d'écoles de leurs circonscription. L'un des élus, ancien professeur dans l'enseignement privé, poste à l'occasion des photos de lui en visites d'écoles, ciblant l'électorat des personnels de l'Education nationale en se donnant une image de respectabilité à moindres frais.

35. Entre 2023 et 2026 nous avons été confronté-es aux stratégies de syndicats minoritaires mais dont les liens avec l'extrême droite sont documentés : des militant-es d'Action & Démocratie ont arraché notre documentation syndicale sur les panneaux syndicaux d'au moins un collège et un lycée pour la remplacer par la leur. Les instances nationales et départementales d'Action & Démocratie ont adressé des mails d'intimidation, au chef d'établissement de l'une des co-secrétaires générales de la CGT Educ'action de l'Ain, ou directement à l'autre co-secrétaire générale et à la secrétaire générale adjointe du SDEN. Enfin, des militant-es du SNE ont tenté de s'infiltrer dans deux manifestations, les 05/12/2024 et 31/03/2026. Il et elle ont réussi la première fois ; la deuxième, le SNE a été invité par l'intersyndicale à quitter la manifestation.

36. Dans les établissements scolaires, des incidents divers ont été rapportés : « bruits » racistes d'élèves ; AED non renouvelé-es après avoir dénoncé des propos racistes ; circulation de *Mein Kampf* parmi les élèves de plusieurs établissements ; commentaires sur l'accent réel ou supposé de personnels racisés ; commentaires racistes en salle des personnels ; collègues racisés témoignant qu'on ne leur dit pas bonjour de l'année ou d'une ambiance de classe délétère ; « blagues » racistes et sexistes ; agression homophobe d'un camarade par un parent d'élève ; « raid » sexiste contre une camarade enseignante par des élèves en pleine activité pédagogique sur support numérique ; outing d'une

camarade par un chef d'établissement en pleine AG des personnels ; indifférence d'un chef d'établissement aux agissements sexistes subis par des personnels femmes. L'interdiction de l'abaya par Gabriel Attal a eu pour conséquence d'initier une réflexion sur la laïcité chez certain-es collègues ; chez d'autres, elle a autorisé une parole clairement raciste. Certaines directions d'établissement ont entrepris une forme de chasse aux élèves maghrébines ou Noires, soupçonnées de prosélytisme musulman quoi qu'elles portent. A l'été 2026, lors d'une fête de village à Marboz, de jeunes adultes ont entonné des chants racistes (« *On n'aime pas les bougnoules et on s'en fout* »). À chaque fois que c'était possible, nous avons proposé notre soutien aux personnels concernés, accompagné celles et ceux qui ont voulu témoigner et obtenu que notre employeur mette en place les mesures de protection nécessaires.

37. Alors que le gouvernement développe un discours de guerre et fait adopter au forceps des budgets qui dépouillent les services publics au bénéfice de l'armée ; alors que l'extrême droite mondiale déclenche toujours plus de conflits au profit de l'industrie de l'armement : l'armée se montre de plus en plus présente dans les établissements scolaires français malgré le retrait du SNU au 1^{er} janvier 2026. Elle déploie une stratégie de séduction des élèves, idéale chair à canon (exposition de matériel militaire spectaculaire, en particulier dans les lycées professionnels offrant des filières surinvesties par des élèves de classe populaire – par exemple au LP Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey⁴, propagande diverse) ; des partenariats divers sont noués avec l'armée et la police et les classes défense se développent. Une organisation d'anciens militaires propose des camps et des activités de nature inspirées des activités militaires aux jeunes et cherche à développer des partenariats avec des établissements scolaires⁵.

38. En 2025, le spectacle *Raconte-moi la France* était proposé à un public scolaire dans la région Auvergne Rhône Alpes⁶. Il se présentait comme une exaltation

nationaliste et illustre, d'après un communiqué de Laurent Wauquiez, le « roman national » - référence renvoyant à une falsification de l'histoire, ancrée dans la montée des nationalismes de la fin du XIX^e siècle, traduisant la construction artificielle de récits glorieux et de personnages mythifiés associés à des qualités héroïques présentées comme propres à une France éternelle, essentialisée et fantasmée. La guerre culturelle menée par l'extrême droite et la droite extrême pour diffuser et normaliser son nationalisme à travers une vision passéiste et tronquée de l'histoire de France bat son plein.

39. Dans le même fil de promotion des idées réactionnaires et anti scientifiques, une enquête publiée par Mediapart en 2025 a révélé que "Lift", organisme proposant « *une solution clé-en-main pour des séances d'EVARS réussies* », a remporté en novembre 2024 un appel d'offres de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but d'initier une « *action de lutte contre la pornographie dans les lycées de la région*⁷ ».

40. En 2024, une nouvelle institution privée hors contrat pour jeunes filles a ouvert ses portes à Châtillon sur Chalaronne, avec le soutien de M. Stérin, milliardaire consacrant une partie de sa fortune à la guerre culturelle de l'extrême droite, et celui du maire de la ville. Le discours de sa fondatrice inspire les plus vives inquiétudes concernant les idées inculquées aux jeunes filles dans cette institution, alors que son conjoint, co-fondateur de l'institution, est un ancien intervenant de Civitas, association dissoute récemment au motif, notamment, qu'elle appelait à entrer en « guerre » contre la République afin de rétablir une monarchie, et incitait à recourir à la force pour y parvenir ; que pour cette association, les Droits humains n'étaient pas autre chose que « des outils de destruction de la civilisation chrétienne⁸ ».

41. Constatant la dégradation croissante du climat général et scolaire, la CGT Educ'action 01 a proposé

⁴ Jules Forêt, « Ambérieu-en-Bugey : 300 élèves à la découverte des métiers de l'armée », *Le Progrès*, 10 avril 2024.

<https://c.leprogres.fr/education/2024/04/10/amberieu-en-bugey-300-eleves-a-la-decouverte-des-metiers-de-l-armee>

⁵ <https://www.educationcgtaain.fr/Protegeons-nos-eleves-refusons-les-projets-avec-la-fondation-Resilience>

⁶ <https://www.educationcgtaain.fr/Protegeons-nos-eleves-boycottons-le-spectacle-Raconte-moi-la-France>

⁷ <https://www.educationcgtaain.fr/L-extreme-droite-profite-du-manque-de-moyens-dedies-a-l-EVARS-pour-s-infiltrer> et <https://www.educationcgtaain.fr/Le-MEDEF-dans-nos-lycees-C-est-encore-non-Pour-une-vraie-politique-antisexiste>

⁸ <https://www.educationcgtaain.fr/PROTECTION-DE-L-ENFANCE-ET-DE-LA-JEUNESSE-NON-A-LA-MAISON-D-EDUCATION-PAULINE>, <https://www.educationcgtaain.fr/Protection-de-l-enfance-pour-nos-organisations-la-Maison-d-Education-Pauline> et <https://www.educationcgtaain.fr/Maison-d-education-Pauline-Marie-Jaricot-le-probleme-n-est-pas-administratif>

à l'intersyndicale de l'éducation dans l'Ain d'adhérer à VISA et de créer un collectif VISA 01 afin de développer un travail antifasciste syndical. La FSU 01 et Sud Education 01 ont accepté notre proposition. Nous avons diffusé neuf communiqués, et organisé une soirée de lancement en 2025 avec projection d'un film antifasciste ; puis un rassemblement devant la mairie de Châtillon sur Chalaronne. Le 06/11/2025, une journée d'études commune sur l'extrême droite dans l'éducation a aussi été organisée à Bourg-en-Bresse en présence du président national de VISA et de Grégory Chambat, auteur spécialisé sur ces questions. Quatre tracts tirés des travaux de cette journée sont en cours de finalisation. Si le travail au sein de VISA 01 se révèle fructueux, cependant, **seules deux camarades sont mandatées pour y participer régulièrement. C'est insuffisant** : nous avons eu du mal à faire le lien avec le collectif antifasciste propre à la CGT. Mandater une troisième personne pour participer aux travaux de VISA et du collectif départemental CGT serait vivement souhaitable.

42. En-dehors de la journée d'étude VISA 01, nous avons développé la formation antifasciste : nous avons envoyé une délégation de 7 camarades au colloque FERC / FSU sur l'extrême droite dans l'éducation organisée à Montreuil les 29 et 30 janvier 2026. Nous avons aussi co-organisé et participé à l'élaboration d'un module de formation antifasciste régional interne à la CGT Educ'action sur le même thème de l'extrême droite dans l'éducation. Ce module de deux jours a été décliné académiquement en 2025 et en 2026 à Lyon.
43. Nous avons, bien évidemment, appelé à participer aux manifestations contre les lois et politiques accablant les travailleurs et les travailleuses « sans-papiers » telle que la loi Immigration. À cet égard, la secrétaire générale de la CGT Educ'action de l'Ain a été sollicitée par l'Union Locale CGT de Bourg-en-Bresse pour animer au nom de l'UL une conférence-débat de Jean-Albert Guidou, Responsable Île de France du Collectif Sans Papiers de la CGT, ancien secrétaire générale de l'UL CGT de Bobigny et référence CGT sur le sujet de l'organisation des mobilisations de travailleurs et de travailleuses « sans papiers ».
44. Enfin, nous avons relayé toutes les initiatives des collectifs de solidarité avec les personnes immigrées de Bourg, d'Hauteville ou d'Oyonnax. Alors que la préfecture de l'Ain s'illustre depuis plusieurs années

par sa dureté et son refus des dossiers, certain.es de nos élèves font partie de familles sous le coup d'OQTF : nous sommes donc professionnellement concerné.es. Nous faisons partie du collectif Solidarité Migrants de Bourg-en-Bresse, mais nous manquons de camarades prêts à s'investir dans ces collectifs et dans le Réseau Education Sans Frontières (RESF) de l'Ain. Nous soutenons ces collectifs de notre mieux en relayant les pétitions de soutien, en transmettant les informations relatives à un.e élève en difficulté aux camarades dans un établissement où il/elle se trouve, en relayant, co-appelant et en participant aux manifestations organisées par le collectif, et en participant aussi ponctuellement à certaines actions. Nous avons apporté un soutien de même nature à d'autres collectifs à Hauteville et Oyonnax. Mais nous **manquons là encore de camarades susceptibles de s'investir dans ces collectifs au nom de la CGT Educ'action 01.**

45. D) Féminisme

46. La CGT Educ'action de l'Ain lutte contre toute oppression et toute exploitation, notamment celles des femmes, qui sont une majorité numérique réduite au statut de minorité sociale. A la lutte contre l'oppression et l'exploitation des femmes, il faut aussi associer la lutte contre celles qui touchent les minorités de genre. Nous avons donc appelé et/ou participé à l'organisation de toutes les manifestations du 8 mars, du 25 novembre et à la journée LGBTQIA+.
47. Nous avons poursuivi notre travail de formation féministe en programmant, au niveau départemental ou à Lyon au sein de l'UASEN, au moins une formation de la Collective par an : lutte contre les violences sexistes et sexuelles, pédagogies féministes, LGBTQIA+.
48. Nous avons organisé des heures d'info syndicales sur la question du 8 mars et/ou du 25 novembre, en utilisant le matériel élaboré par la Collective et/ou du collectif Femmes Mixité fédéral.
49. Nous avons mis en ligne sur notre site Internet de nombreux articles et outils type guides pratiques ou violentomètres sur les droits des femmes et des minorités de genre.

50. Nous avons pris toute notre part dans le travail sur le plan égalité hommes-femmes renégocié dans l'académie. Nous avons mis l'accent sur la nécessité de disposer de statistiques et d'indicateurs fiables, précis et réguliers, ainsi que sur la mise en place de mesures réellement contraignantes.
51. Nous avons organisé la réflexion collective et le travail sur le document d'orientation du 54^{ème} congrès confédéral de la CGT et sur les Repères

revendicatifs égalité homme/femme de la CGT Educ'action. Ce travail a abouti à la proposition d'amendements traduisant la vision du féminisme syndical de notre syndicat. Pour l'essentiel, en-dehors des amendements demandant à préciser des revendications ou des points divers, ces amendements féministes (dont certains ont été adoptés, d'autres non) peuvent se répartir comme suit :

AJOUT OU MODIFICATION DE REVENDICATIONS	AJOUT OU MODIFICATION D'ORIENTATIONS OU D'ORGANISATION INTERNE
➤ Amendements destinés à faire évoluer les revendications de la CGT ou de la CGT Educ'action, afin qu'elles intègrent : - o la socialisation du travail domestique lié au fait d'élever des enfants que les femmes assument gratuitement (alimentation, soins médicaux, aide aux devoirs, transports - o des critères de pénibilité propres à l'Education nationale - o plus de démocratie au sein des collectifs de travail - o un contrôle plus important des élu.es aux élections professionnelles sur les dispositifs académiques telles que les cellules d'écoute. - o des modifications féministes de programmes disciplinaires	➤ Amendements relatifs au rôle des élu.es CGT dans les instances disciplinaires, dans les affaires de violences sexistes et sexuelles (priorité à la protection des victimes) ➤ Amendement demandant par exemple la redéfinition du rôle politique de la commission confédérale Femmes Mixité afin de lui confier l'organisation des secteurs les plus féminisés. ➤ Amendements demandant la création de caisses de grève permanentes ➤ Amendements demandant à intégrer une contrainte plus forte pour le mandat de la direction confédérale élue ou la féminisation des instances de la CGT. ➤ Amendements demandant la constitution d'un front antifasciste large en cas d'arrivée de l'Extrême droite au pouvoir.

52. Sur la période, cependant, **il a manqué une ou deux camarades motivées pour faire vivre la Collective de l'Ain** créée en 2022. Elle a pour but de travailler sur les problématiques féministes locales afin de définir des revendications, de développer une expertise, et éventuellement de proposer des contenus pour l'animation de réunions d'information syndicales. Une camarade était volontaire et a entrepris de se former pendant un an, mais le jeu des mutations l'a fait changer de département et donc de syndicat CGT Educ'action.
53. Enfin, nous avons accompagné plusieurs collègues et camarades en butte à des violences sexistes ou

sexuelles et/ou homophobes. Nous avons obtenu leur protection.

54. E) Ecologie

55. Nous vivons une catastrophe socio-écologique que le capitalisme alimente et accélère en permanence : il est possible de mettre en parallèle l'expérience de l'injustice née des formes d'oppression et d'exploitation des humains entre eux, et les injustices faites à la nature à travers les actes de destruction de la biodiversité et l'exploitation de ses ressources.

56. Les conséquences du réchauffement climatique sur nos vies sont très concrètes : alors que les canicules augmentent, en juin 2026, en plein pic de chaleur, un collègue agent d'entretien dans un collège à Orly est décédé suite à un malaise au travail. De santé fragile, placé en mi-temps thérapeutique, il n'aurait pas été prié de rester chez lui pendant la période de vigilance rouge canicule.
57. La CGT Educ'action de l'Ain s'est engagée dans une réflexion écologique ancrée dans la remise en cause radicale du cycle consommation-production, et son aménagement sous de nouvelles formes vouées au même échec : nous avons diffusé toutes les productions CGT sur le sujet et relayé dans l'agenda des luttes en ligne public du SDEN toutes les initiatives départementales susceptibles de favoriser cette réflexion : conférences, projections-débats etc.
58. Nous avons développé en CSD une réflexion sur l'intelligence artificielle qui demande à être poursuivie. Sur la base de cette réflexion, nous sommes intervenu.es à plusieurs reprises dans les instances interprofessionnelles départementales de la CGT, pour sensibiliser nos camarades d'autres branches professionnelles aux risques de l'Intelligence Artificielle, qui menace directement nos emplois mais aussi la planète en raison de la dépense en eau et en énergie qu'exige son fonctionnement.
59. Une formation « Ecologie et éducation » a été demandée par deux fois auprès du collectif fédéral mais elle restait en cours d'élaboration. **Nous espérons pouvoir la mettre en place académiquement pour l'année 2026-2027.**
60. Nous avons relayé l'enquête et la campagne de l'Alliance Ecologique et Sociale sur le bâti scolaire en 2025 et avons profité de la sortie du rapport lié à cette campagne à la rentrée 2025 pour organiser un travail collectif sur la déclinaison départementale d'une campagne exploitant les données du rapport, à l'occasion d'un CSD le 13/10/2025. **Cette campagne reste toutefois à affiner et à mettre en place.**
61. Sur la période il a manqué **un.e ou des camarades disposé.es à s'investir dans un travail syndical sur l'écologie et l'éducation afin de pouvoir constituer un collectif et développer plus activement la réflexion et l'action** à l'échelle de notre syndicat.
- 62. F) Lutte contre toutes les discriminations**
63. En-dehors des discriminations sexistes, il existe de nombreuses autres discriminations, dans la société comme dans l'Education Nationale : celles liées au handicap ou au racisme essentiellement. Les ressources syndicales ont manqué pour pouvoir développer un travail particulier sur ces enjeux dans la période. Surtout, nous avons manqué de camarades investi.es sur ces sujets pour pouvoir développer une véritable stratégie syndicale les concernant. Néanmoins, nous avons amorcé une réflexion sur nos formations qui reste à poursuivre.
64. Au sein de l'UASEN, nous avons proposé une formation annuelle sur le handicap et l'inclusion.
65. Nous avons également fait la demande d'une nouvelle formation fédérale sur les discriminations racistes dans l'Education nationale, mais elle ne sera disponible pour une déclinaison départementale que fin 2026.
- 66. G) Une autre idée des services publics**
67. Nous avons relayé le dossier intersyndical national sur l'école publique destiné à outiller les militant.es pendant la campagne des dernières élections municipales de 2025. **Ce dossier pourrait constituer une base de travail pour un développement revendicatif ultérieur local sur le prochain mandat.**
- 68. H) Internationalisme**
69. La CGT Educ'action de l'Ain a relayé toutes les initiatives syndicales CGT en faveur de la paix.
70. La CGT Educ'action de l'Ain a également soutenu toutes les campagnes de solidarité avec le peuple palestinien menées par les organisations progressistes telles que l'AFPS. Elle a aussi relayé toutes les informations liées au mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) dont est membre la FERC-CGT, notre fédération de rattachement.
71. Nous avons participé financièrement à l'organisation de la solidarité internationale, par exemple avec Mayotte, *via* l'Avenir social, l'association de solidarité internationale de la CGT.

72. ORGANISATION

73. Si le travail antifasciste, féministe, antiraciste, pour l'inclusion ou une transformation écologique radicale dessine les contours du monde enfin débarrassé de toute oppression et de toute exploitation auquel nous aspirons, il ne prend son sens qu'en association avec un véritable travail d'organisation. De ce point-de-vue, le mandat 2023-2026 a vu le SDEN décoller et se structurer.

74. A) Etat d'organisation

75. En nombre d'adhérent.es, la CGT Educ'action de l'Ain est le syndicat de l'éducation CGT qui progresse le plus en proportion de sa taille dans l'Académie de Lyon: actifs/ves et retraité.es confondu.es, entre le 31 décembre 2022 (171 FNI) et le 31 décembre 2025 (225 FNI), le syndicat a progressé de 38%. Au 30 juin 2026, les adhérent.es sont à 14% des retraité.es, et à 86% des actif.ves.

76. Au 1er août 2026, les syndiqué.es de la CGT Educ'action de l'Ain sont assez représentatifs de la répartition genrée des personnels de l'Education nationale, puisque le syndicat compte 29% d'hommes et 71% de femmes, et parmi les seules actif.ves : 28% d'hommes et 72% de femmes. Parmi les actif/ves : les enseignant.es représentent 77% des adhérent.es, et les non-enseignant.es 22%. Les non-enseignant.es sont pour la moitié d'entre elles et eux des AEd, pour 30% des AESH et pour 13% des personnels administratifs. Le reste des adhérent.es non-enseignant.es de la CGT Educ'action de l'Ain se répartissent entre Assistant.es de service social scolaire, CPE et personnels de direction. Les enseignant.es sont majoritairement des enseignant.es du 2nd degré (91%). Les PE représentent dorénavant 9% de nos « effectifs enseignants ». Parmi les enseignant.es du 2nd degré, les syndiqué.es sont principalement des PLP (40%) et des certifié.es (35%). Enfin, toutes professions confondues, la CGT Educ'action compte parmi ses adhérent.es actif/ves un peu plus de non-titulaires que dans l'Education nationale en moyenne (22%).

77. Nos sections ont évolué. Cinq d'entre elles comptent plus de 10 adhérent.es : la première en nombre de syndiqué.es reste celle du LP Alexandre Bérard, en raison de la syndicalisation d'une partie de la vie scolaire en 2024-2025 ; la deuxième est celle du LP

Marcelle Pardé ; la troisième, celle du LP Gabriel Voisin qui a connu un regain d'adhésions suite à la bataille victorieuse menée contre une hiérarchie abusive ; la quatrième section est celle du LPO Xavier Bichat de Nantua ; et la cinquième, celle du LPO des métiers à Belley (où les syndiqué.es se concentrent à la SEP). Ces cinq sections concentrent à elles seules un tiers des syndiqué.es du SDEN. Les deux autres tiers des syndiqué.es de la CGT Educ'action de l'Ain sont plus ou moins isolés, ou sont répartis dans des sections de moins de 10 camarades, ce qui repose la question de la création de sections de villes et de réseaux militants CGT Educ'action locaux. **L'expérimentation menée sur le périmètre de l'UL d'Oyonnax entre septembre 2025 et février 2026 a été positive et sera à poursuivre sur le prochain mandat**, sous réserve de trouver des camarades pour prendre en charge ce type d'activités.

78. B) Vie syndicale du SDEN

79. Nous avons mis en place un rythme d'organisation de deux assemblées de syndiqué.es par an au lieu d'une prévue par les statuts de la CGT Educ'action de l'Ain, sauf pour les années où nous avons aussi le congrès du syndicat. En 2023-2024, en plus du congrès qui a eu lieu en octobre 2023, un Conseil Syndical Départemental (CSD – AG de syndiqué.es) a donc été organisé. En 2024-2025, deux CSD. En 2025-2026 : un CSD (un deuxième étant remplacé par le congrès auquel est présenté ce rapport d'activité).

80. En raison de la croissance du syndicat, à laquelle ne correspondent plus les moyens que nous avons – liés aux résultats aux élections professionnelles de 2022 – nous n'avons pas réussi à être aussi efficaces concernant les réunions de notre Commission exécutive, qui en principe devraient être de quatre par an. En 2023-2024, une réunion de CE a été organisée ; en 2024-2025, trois réunions de CE ; en 2025-2026 : trois réunions de CE. **Ce rythme est insuffisant et devra être amélioré sur le mandat suivant.** Cependant, nous avons mis en place un système de consultation de la CE à distance sur des sujets ciblés, ce qui nous a permis d'organiser régulièrement des consultations collectives et de ne prendre aucune décision hors mandat qui n'ait pas été contrôlée par la CE.

81. Si nous avons pris soin d'organiser des moments de sociabilité systématiques au cours de, ou à la fin de

chaque CSD ou réunion de CE, **ce point reste à développer.**

82. D) Pôles & collectifs

83. Deux collectifs départementaux internes au syndicat avaient été créés en 2022, pendant le précédent mandat (la Collective de l'Ain et le collectif PLP 01). Mais faute de camarades pour animer ces collectifs, ils n'ont pas eu d'activité majeure depuis trois ans. Une camarade s'était portée volontaire sur la Collective 01 et s'est formée pendant un an mais nous quitte en 2026-2027 en raison d'une mutation dans un autre département. En revanche, comme dit précédemment, la CGT Educ'action de l'Ain est membre actif de VISA 01 et a participé à la création de ce collectif intersyndical départemental. Six camarades ont participé aux travaux de VISA pendant le mandat, dont deux de façon particulièrement active et régulière.

84. Une camarade en charge de l'activité relative aux AESH pour la CGT Educ'action de l'Ain depuis 2018 a souhaité mettre fin à son mandat en 2025. En 2025-2026, un camarade professeur des écoles a entamé un travail de développement de notre activité 1^{er} degré (instituteurs et institutrices, professeur.es des écoles, AESH du 1^{er} degré) : tournées syndicales, organisation de RIS, formations, de réunions de syndiqué.es du 1^{er} degré... Le nombre de personnels du 1^{er} degré syndiqués a considérablement augmenté entre le 1^{er} août 2023 et le 1^{er} août 2026.

85. Lors du précédent congrès du SDEN, le principe de la création de sections géographiques avait été acté, afin de pouvoir proposer aux camarades d'un bassin donné une vie syndicale locale. Isabel a pris le mandat de Secrétaire de secteur sur le périmètre de l'UL d'Oyonnax entre septembre 2025 et février 2026, ce qui a permis aux mobilisations de la rentrée 2025 (Bloquons tout) d'être particulièrement riches sur cette période et ce périmètre.

86. Afin de faciliter la prise de mandats des camarades, différents supports de mandats ont été rédigés et proposés aux camarades concerné.es. Ces supports détaillent des tâches et fixent un rythme de travail possibles, assorties de recommandations de formations et d'un ensemble de fiches pratiques (« comment organiser une formation », « comment organiser une tournée syndicale », « comment animer une HIS ou une RIS », « comment organiser une

permanence syndicale dans l'UL la plus proche », « comment tenir un répertoire de contacts », « comment faire une campagne de relances en vue de syndicalisation », « comment organiser la défense et répondre aux questions des collègues »). Ils ont permis la mise au travail plus rapide des camarades qui se sont investi.es dans le SDEN en 2025-2026 surtout.

87. Nous avons expérimenté le développement d'une adresse syndicale en @educationcgtain.fr, propre à l'activité 1^{er} degré, afin de favoriser l'autonomie sur le mandat tout en conservant une cohérence dans les outils techniques. L'adresse cgteduc.aesh01@laposte.net a en revanche été rebasculée sur l'adresse générale du syndicat, à partir de septembre 2025, faute de camarade disposé.e à prendre en charge l'activité AESH.

88. E) Formations

89. Sur le mandat écoulé, nous avons relayé les formations proposées par l'UD CGT 01 ou la FERC, destinées aux camarades, et proposé soixante-quatre formations spéciales « Éducation nationale » aux collègues et deux colloques / journées d'étude aux adhérent.es du syndicat (une VISA et une FERC / FSU sur l'extrême droite). En 2023-2024, quatorze formations ont été proposées aux collègues dont douze à Lyon et deux dans l'Ain (Bourg-en-Bresse). En 2024-2025, 20 formations ont été proposées aux collègues à Lyon et sept dans l'Ain (Bourg-en-Bresse ou Ambérieu-en-Bugey). Et en 2025-2026, vingt formations ont été proposées aux collègues à Lyon et trois dans l'Ain (Bourg-en-Bresse).

90. Si les formations ont été globalement organisées au niveau académique afin de mutualiser les moyens, nous en avons donc tout de même organisé deux à sept par an dans l'Ain. Les retours ont toujours été excellents. Par une campagne de relance des participant.es non syndiqué.es d'une année sur l'autre, nous avons pu proposer la syndicalisation aux collègues inscrites qui n'étaient pas encore syndiqué.es à la CGT éduc'action. Ce type d'action a donné de bons résultats **et pourra être renouvelé avec profit dans le mandat à venir.** Le calendrier de formations proposées a été varié, allant des enjeux purement techniques par corps (AESH, AEd, enseignant.es contractuel.les...) aux questions de société qui traversent nos métiers (formation sur le handicap, formations féministes – pédagogie, VSS, antifascisme...).

91. Deux formations ont été demandées pour 2025-2026 à la FERC (Antiracisme et Ecologie). Toutefois, elles n'étaient pas encore finalisées au moment de la demande et n'ont pas pu être proposées encore, mais **devraient l'être dans l'année à venir.**

92. F) Communication

93. Un site internet a été fourni gracieusement par la FERC à notre demande et mis en place au prix d'un gros travail de transition en novembre 2022. Il est très visité pendant les périodes d'activité scolaire, avec des pics importants certaines semaines. L'agenda militant que nous mettons régulièrement en ligne est bien consulté. Nous bénéficions du relai de l'association ATTAC Bourg-en-Bresse qui met souvent un lien vers notre site dans sa lettre d'infos hebdomadaire, adressée à plus de 600 abonné.es.

94. Nous avons relayé sur notre site Internet toute l'actualité confédérale, fédérale, nationale et départementale relevante. Nous avons aussi pris soin d'y publier régulièrement des guides et articles « pratiques » à destination de nos camarades et militant.es, dans le but de leur fournir toutes les ressources nécessaires à une activité militante régulière en section par exemple.

95. Nous avons réalisé une dernière enquête de rentrée avec diffusion numérique exclusivement en 2023 puis avons renoncé à ce mode de sondage des collègues, car les retours étaient trop faibles. En revanche, nous avons diffusé les enquêtes nationales qui semblent avoir été bien suivies notamment sur le bâti scolaire.

96. Nous avons réalisé comme toujours quatre journaux départementaux par an, suffisamment pour pouvoir conserver notre possibilité d'en éditer. Cependant, nous n'avons pas réussi à tous les diffuser convenablement et à temps. **Il manque un ou une camarade disposé.e à aider à leur élaboration.**

97. Nous avons envoyé plus régulièrement des lettres d'infos à l'ensemble des collègues (« lettres ostic »), en veillant à diffuser quasi systématiquement l'information du lieu de rassemblement ou de manifestation avant les mobilisations d'ampleur. Les modalités du site fourni par la FERC ont permis de rendre plus facile et moins chronophage ce travail. En revanche, sur les périodes correspondant à des

pics d'activité syndicale de défense ou d'accompagnement, nous avons eu du mal à envoyer aussi régulièrement que souhaitable des lettres d'infos dirigées plus spécifiquement aux seules adhérent.es du syndicat. **Ce point pourra être amélioré dans le prochain mandat.**

98. G) Matériel

99. Nous avons poursuivi l'équipement en drapeaux et chasubles de nos principales sections, afin qu'elles puissent assurer la visibilité de la CGT lors de mobilisations locales ou en manifestations départementales. Tous et toutes les camarades ne pensent pas à venir en manifestation avec leur matériel, mais dorénavant nous avons aussi le nécessaire pour pouvoir les équiper directement sur place, dans la manifestation. Cet effort a rendu notre syndicat particulièrement visible dans la rue.

100. Nous avons acté l'investissement de notre syndicat dans un équipement sonore portatif et dans des mégaphones pour l'animation de manifestations, car la sono portative disponible à l'UD n'est pas assez puissante. **Les commandes de ces matériels restent cependant à faire.**

101. G) Liens extérieurs

102. Nous avons entretenu des liens plus ou moins étroits avec plusieurs associations et collectifs, en particulier : les collectifs antifascistes AAA ou HBA, le collectif citoyen contre la Maison d'Education Pauline Marie Jaricot à Châtillon sur Chalaronne, les collectifs de solidarité avec les migrant.es, ATTAC dont un représentant, par ailleurs syndiqué à la CGT, a été invité à intervenir dans le cadre de la campagne de l'Alliance Ecologique et Sociale pendant un CSD ; l'AFPS, dont nous avons relayé tous les appels à manifester pour la Palestine. Nous avons également relayé les événements organisés par les différents collectifs féministes de l'Ain ou par la LDH.

103. H) Elections professionnelles 2026

104. Nous avons engagé en janvier 2026 la préparation des élections professionnelles de décembre 2026, en lien avec l'UNSEN, l'UASEN et l'UD CGT 01, notamment avec le collectif Elections Pro départemental de la CGT et son collectif de

syndicats CGT de la Fonction publique dont nous assurons le pilotage.

105. Pour mémoire, au cours des élections professionnelles de décembre 2022, notre syndicat a continué sa progression. Au niveau national la CGT Educ'action a progressé de 0,5 points pour atteindre 6,64% des voix. Nous avons maintenu notre siège au CSA ministériel et par conséquent notre représentativité. C'est la CGT Educ'action, avec + 1 578 voix, qui a connu la plus forte progression du nombre de votant.es. Sur l'académie de Lyon, la CGT Educ'action a gagné un siège au CSA académique (nouvelle instance qui fusionne les anciens Comités Techniques et les anciens Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail). Alors que la participation est en baisse, elle a progressé de + 310 voix au contraire de la plupart des autres organisations syndicales. Elle est aussi devenue la deuxième organisation syndicale pour les enseignant.es, CPE,

psychologues dans le second degré. La CGT Educ'action, dans l'académie de Lyon, a aussi obtenu 1 siège dans la CAPA ADJAENES, 2 sièges dans la CAPA ATRF, 2 sièges en CCP des enseignant.es contractuel.les, 1 siège en CCP des AED AESH, 2 sièges en CCP ATSS.

106. Au niveau départemental, nous avons, comme lors des deux scrutins précédents, présenté une liste commune avec Sud Education pour le 1er degré. Nous avons engagé pour décembre 2026 un nouveau travail en commun avec Sud Education 01 mais nous n'avons toujours pas remporté de siège, malgré les bons résultats obtenus dans l'Ain sur les autres scrutins.

107. Pour rappel, les élu.es et mandaté.es de la CGT Educ'action dans l'académie de Lyon suite aux élections professionnelles 2022 sont les suivant.es :

CSA Lyon (Comité Social d'Administration) <i>Organise le fonctionnement des établissements et les conditions de travail de toutes les agent.es du second degré au niveau local, titulaires et contractuel.les.</i>	<i>5 FSU, 2 FO, 1 UNSA, 1 CGT, 1 CFDT</i> Titulaire : AUDIFFREN Prune (69) puis CHAUFERA Naslata (69) Suppléant.e : NODIN Vincent (42)
Comité Social Académique (ex CHSCT) <i>Contribue à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agent.es au travail, la protection de la santé physique et mentale.</i>	Titulaire : NODIN Vincent (42) Suppléant.e : AUDIFFREN Prune (69)
CSA spécial acad <i>Représente les personnels des services déconcentrés (DSDEN, Rectorat...)</i>	Titulaires : SAPEY Renaud (69) / ROSEL Constance (69) puis ROMERO Patrick Suppléant.es : BUGNICOURT-MOREIA Coralie / ROMERO Patrick puis BOUHEBBAL Thara / KOUZNETZOFF Carl
F3SCT Administratifs <i>Contribue à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agent.es au travail, la protection de la santé physique et mentale.</i>	Titulaires : ROMERO Patrick / SAPEY Renaud (69) Suppléant.es : SAINT-MAXENT Angélique / ANTONINO Maria puis RIVIERE Hélène / BOUHEBBAL Thara
Les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA) pour les personnels titulaires, et les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les personnels contractuels traitent de la gestion des carrières individuelles (titularisation, formation, temps partiel, mesures disciplinaires...) <i>Suite à la mise en œuvre de la loi de « transformation de la fonction publique » (2019), les CAPA ne sont plus consultées sur les décisions individuelles de mutation, de mobilité, d'avancement ou de promotion.</i>	
CAPA 2nd degré	<i>10 FSU, 2 CGT, 2 FO, 2 SNALC, 1 SUD, 1 CFDT, 1 UNSA</i> Titulaires : GAUTHERON Anne-Claire (01) / CHAPHARD Nicolas (69) Suppléant.es : NODIN Vincent (42) / CHAUFERA Naslata (69)
CCP AED AESH	<i>3 FSU, 1 CGT, 1 FO, 1 SUD</i> Titulaire : FALCIOLA Anne (01) Suppléant : MULLER Romain (69) puis KIEFFER Nicolas
CCP d'enseignement, d'éducation et d'orientation (non titulaires)	<i>2 FSU, 2 CGT, 1 FO</i> Titulaires : BEDIN Antoine (69) remplacé par COIN Lionel (69) / BOUZID Sami (69) Suppléant.es : HERR Emmanuelle / BERTHIER Gaëlle (01)
CCP ATPSS (Agent.es non titulaires exerçant des fonctions administratives, techniques, pédagogiques, sociales et de santé)	<i>2 CGT, 2 UNSA, 2 FSU</i> Titulaires : KONE Oumar / FERRAH Lionel puis non pourvu Suppléante : EL FERCHICHI Gihane puis non pourvu

CAPA ATRF (Adjoint.es Techniques de Recherche et de Formation)	2 CGT, 2 UNSA Titulaires : VAGNECK Claude puis ECHEKI Zhor / CELLE Marie-Laure Suppléant.es : ROMERO Patrick / KADRI Faiza
CAPA ADJAENES (Adjoint.es Administratifs.ves de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) ATE (Adjoint.es Techniques des Etablissements)	3 UNSA, 1 CGT Titulaire : ROSEL Constance Suppléant : PERDRIX Sylvain
CAAS (Comité Académique d'Action Sociale)	Titulaire : GENESI Ferreol puis NODIN Vincent Suppléante : BUFFET Julie

Conseil Médical de l'Ain	DE RICHEMONT Marie-Alix siège au Conseil médical en formation plénière.
---------------------------------	---

108. Nous avons été invité.es à plusieurs reprises dans des groupes de travail à la DSDEN de l'Ain, bien que nous n'ayons pas d'élu.es dans les instances dites de « dialogue social » départementales.

109. I) Lien avec les autres syndicats

110. Nous entretenons des liens de confiance solides avec les autres syndicats représentatifs de l'Éducation présents dans l'Ain : principalement la FSU, Sud Education, FO et l'UNSA. Cette confiance est liée à des listes communes aux élections professionnelles (avec Sud Educ pour le 1^{er} degré) ; à notre participation commune ou notre soutien commun à des collectifs (avec Sud Educ 01 et la FSU 01 pour VISA 01 ou pour le Collectif Solidarité Migrant.es) ; à des initiatives collectives telles que la caisse de solidarité intersyndicale mise en place pendant les mobilisations contre les deux réformes des retraites (avec FSU, Sud Education, FO, UNSA) ; à l'organisation collective de la défense des syndicalistes de nos organisations respectives quand il l'a fallu (avec FSU, Sud Education, FO, UNSA) ; à l'organisation de notre participation commune à l'instance départementale où nous siégeons ensemble avec de nouvelles modalités parfois ubuesques (le Conseil médical – avec FSU, UNSA) ; à un travail commun dans les sections, en établissements scolaires (avec la FSU et/ou Sud Education) ; ou à des informations syndicales communes.

111. J) Lien avec les autres structures de la CGT

112. Congrès nationaux et locaux :

- ➔ En 2026 : Marie-Alix a représenté les syndicats CGT Educ'action de la Loire et de l'Ain au 54^{ème} congrès confédéral à Tours. Yasmine a

représenté le SDEN au congrès de l'Union Locale (UL) CGT d'Ambérieu et a été élue à la Commission Exécutive (CE) de l'UL. Laurent et Marie-Alix ont représenté le SDEN au CNU (Conseil National de l'Union) de mars de l'UNSEN à Dourdan. Laurent et Nadine ont été élu.es à la CE de l'UL CGT d'Hauteville.

- ➔ En 2025 : Marie-Alix a représenté le SDEN au CNU de novembre de l'UNSEN à Dourdan. Catherine, Marie-Alix, Céline, Laurent et Stéphanie ont représenté le SDEN au congrès de l'Union Départementale (UD) CGT 01. Marie-Alix et Catherine ont été (ré-)élues à la CE de l'UD. Marie-Alix et Anne-Claire ont représenté le SDEN 01 au congrès de l'Union nationale des syndicats CGT Educ'action (UNSEN) de 2025, où était présente aussi Isabelle, qui en a été réélue co secrétaire après avoir été (ré)élue à la CE de l'UNSEN. Marie-Alix a également été élue à la CE de l'UNSEN.
- ➔ En 2024 : Marie-Alix a représenté le SDEN au congrès de l'UL CGT d'Oyonnax. Catherine et Guillaume ont représenté le SDEN au congrès de l'UL de Bourg-en-Bresse et Guillaume a été élu à la CE de l'UL. Marie-Alix a représenté le SDEN au CNU de novembre de l'UNSEN à Dourdan.
- ➔ En 2023 (oct-déc) : Marie-Alix a représenté le SDEN au CNU d'octobre de l'UNSEN à Dourdan.

113. Mandats : la liste suivante concerne les mandats hors CE du SDEN 01. Marie-Alix et Catherine étaient co secrétaires générales du SDEN 01 jusqu'en septembre 2024. Catherine ayant pris sa retraite, Marie-Alix est restée seule secrétaire générale mais Anne-Claire est devenue secrétaire générale adjointe du SDEN 01.

FERC	Collectifs et pôles	- Rachel et Marie-Alix sont formatrices fédérales (VSS particulièrement).
UNSEN	Commission	- Isabelle et Marie-Alix siègent à la CE de l'USEN.

	Exécutive	- Isabelle est co-secrétaire générale de l'UNSEN.
	La Collective :	- Marie-Alix est membre du collectif d'animation national de la Collective. - Marie-Alix, Rachel et Mélissa sont membres de la Collective et ont participé à une ou plusieurs des réunions annuelles de la Collective à Montreuil.
	Pôle 1 ^{er} degré :	- Laurent fait partie du pôle et participe activement à ses travaux depuis 2025.
	Collectif Profs docs :	- Plusieurs camarades sont membres du collectif (Florian.....) et ont participé aux travaux du pôle depuis trois ans.
	Pôle Voie Pro :	- Plusieurs camarades sont membres du pôle et plusieurs ont participé activement à ses travaux depuis trois ans (Renaud.....).
	Autres pôles et collectifs :	- Plusieurs camarades sont membres du collectif Enseignant.es contractuel.les, du pôle Lycée ou du pôle Collège mais n'ont pas participé activement aux travaux de ces pôles et collectifs.
UASEN	Bureau académique	- Marie-Alix, Anne-Claire, Anne siègent au bureau de l'UASEN.
UD	Commission Exécutive	- Catherine, Anne, Marie-Alix ont siégé dans la CE de l'UD jusqu'en juillet 2025. - Catherine et Marie-Alix siègent à nouveau à la CE de l'UD depuis juillet 2025.
	Collectif CGT de lutte contre l'extrême droite :	- Marie-Alix, Yasmine, Catherine ont participé ponctuellement aux travaux du collectif.
	Collectif Femmes Mixité :	- Marie-Alix et Catherine ont participé ponctuellement aux travaux du collectif.
	Collectif Elections Pro :	- Marie-Alix a participé à plusieurs réunions du collectif en 2026.
	Collectif Fonction Publique :	- Marie-Alix a organisé et animé six réunions du collectif Fonction Publique créé en 2024.
UL	Commissions Exécutives	- Ambérieu : Yasmine siège à la CE de l'UL. - Hauteville : Laurent et Nadine siègent à la CE de l'UL. - Bourg-en-Bresse : Guillaume siège à la CE de l'UL. - Oyonnax : Marie-Alix et Philippe ont été élu.es à la CE de l'UL (mais ni Marie-Alix ni Philippe n'ont ensuite pu participer à aucune CE).
SDEN	Activité AESH	- Anne jusqu'en septembre 2025.
	Activité 1 ^{er} degré	- Laurent depuis septembre 2025.
	Activité PLP	
	Secrétaire de section géographique	- Isabel de septembre 2025 à février 2026 (périmètre de l'UL d'Oyonna)
	La Collective 01	- Mélissa en 2025-2026 (en formation).

114. Décharges de service : en juin 2024, nous avons proposé aux SDEN 42 et 69 d'expérimenter une répartition de notre enveloppe de moyens académiques plus juste et solidaire, avec la mise en place d'une part fixe (préalable à la répartition du reste de l'enveloppe sur les critères habituels – nombre de personnels dans le département, nombre de syndiqué.es dans le SDEN, nombre de timbres, résultats aux élections professionnelles). Cette disposition est plus conforme aux valeurs de la CGT mais elle est aussi plus stratégique puisqu'elle permet de consolider les deux « plus petits » SDEN que sont le 01 et le 42, en sécurisant l'activité académique de la CGT Educ'action puisque sa croissance ne repose plus intégralement sur celle du seul SDEN 69. Cette décision technique est historique et en dit beaucoup sur la façon dont les trois SDEN envisagent le travail ensemble. Elle est aussi antifasciste car elle permet à des SDEN situés

sur des territoires plus vulnérables aux idées de l'extrême droite, tel que l'Ain, d'avoir une activité syndicale antifasciste.

115. En 2023-2024, une décharge de service a été allouée à l'activité du secrétariat général (deux co secrétaires et une camarade en renfort) et à l'activité AESH. En 2024-2025, les décharges de service liées au secrétariat général (secrétaire et secrétaire adjointe) et à l'activité AESH ont été renouvelées. En 2025-2026, des décharges de service ont été allouées à l'activité du secrétariat général (secrétaire et secrétaire adjointe) et à une nouvelle activité 1^{er} degré.